



La sécurité alimentaire et la sécurité mondiale

L'alimentation, se trouvant comme le plus primaire des besoins humains, était au cœur des organisations sociales les plus rudimentaires. Elle a été aussi la cause des premiers conflits et, par conséquent, des mutations vers une société plus organisée.

Avec la naissance du droit nous trouvons les assises des premières institutions étatiques, c'est-à-dire : le territoire, la propriété, la souveraineté et les systèmes de sécurité propres à leur existence. Ces mécanismes de sauvegarde vont garantir l'accès aux ressources essentielles qui se trouvaient au centre des anciennes organisations sociales ; ils s'avèrent nécessaires d'autant plus que la raréfaction de ces ressources influence de manière directe les possibilités de discorde les concernant. Il s'agit des premières manifestations de la lutte pour la sécurité alimentaire.

La création des divers systèmes politiques à travers le monde a introduit dans le panorama mondial une série de nuances et de subtilités qui rendent le concept de sécurité mondiale plus englobant. Il n'est donc pas étonnant que, dans ce processus de transformation, la sécurité mondiale et la sécurité alimentaire aient évolué ensemble et, qu'actuellement, leur relation soit plus complexe qu'auparavant mais aussi plus interrelié qu'au début.

1. La sécurité alimentaire : L'évolution du concept

La problématique nutritionnelle mondiale était à l'origine très complexe et se trouve toujours en évolution, ainsi elle n'a pas été saisie dès la naissance du débat alimentaire. La série de transformations que le concept de « sécurité alimentaire » a subies constitue un portrait assez fidèle de ce phénomène.

Tout d'abord, lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1974, on parlait de la sécurité alimentaire comme étant un problème de stocks¹. Pourtant, les questions importantes d'accroissement exponentiel de la population et de pénurie alimentaire dont souffre des millions de personnes à travers le monde² n'étaient touchées que de manière tangentielle.



Lilián Balderas Morales, LL.M. Droit international et transnational. Candidate au doctorat à la Faculté de droit de l'Université Laval, Québec.

Puis, en 1983, la tendance a été celle d'individualiser la problématique. La définition de « sécurité alimentaire » a introduit les difficultés portant sur l'accès personnel aux stocks³, c'est-à-dire la capacité – de nature presque exclusivement économique – de chacun à se procurer de la nourriture en quantité suffisante. La sécurité alimentaire comme concept dépasse largement cette

1. «Capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix» Sommet mondial de l'alimentation, 1974. Cité à : Sécurité Alimentaire. Notes d'orientation. FAO. 2006-2.

2. Philippe, COLLOMB. *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*. FAO. 1999.

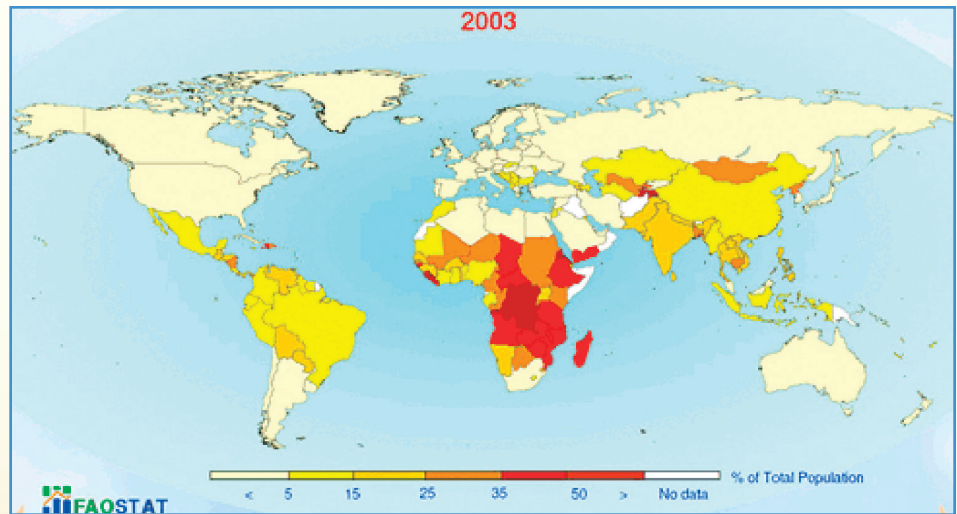
3. «Assurer à toute personne et à tout moment un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin». FAO, 1983. Cité à : Sécurité Alimentaire. *Supra*, voir note 1.

définition mais la menace la plus évidente pour la sécurité (la faim), a distrait toute autre considération. Ainsi, les dimensions du problème alimentaire n'étaient pas cernées, ce qui n'a pas contribué à son élimination.

Finalement, le plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 a reconnu la nature encore plus nuancée de la question en proposant une définition plus complète : « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »⁴. Donc, il n'est plus question de problèmes de production ou d'argent, car l'idée de l'égalité est introduite dans le concept de sécurité alimentaire, et cette nouveauté n'est pas sans conséquences.

Dorénavant il est possible de mener un discours plus ouvert : la sécurité alimentaire devient un concept qui va au-delà de la quantité de production de denrées alimentaires *per capita* et même au-delà du besoin de chacun de manger à sa faim. Nous observons, dans le cadre de cette nouvelle approche, l'intégration de critères de natures diverses à savoir : la notion d'égalité de tous les êtres humains en ce qui a trait à l'accès à une alimentation adéquate, l'assimilation du facteur culturel à l'idée d'une alimentation appropriée et la garantie de l'ingestion de produits alimentaires de bonne qualité. Cette amplification du concept fait en sorte que la sécurité alimentaire soit consacrée en tant que droit humain⁵.

Le traitement du dossier agricole a été essentiel pour déterminer un autre aspect de la sécurité alimentaire car la création de nouvelles politiques agraires viables a mené à une discussion de la sécurité alimentaire dans les pays riches. Les pays développés n'ont presque pas à gérer des difficultés par rapport à la sous-alimentation, or, ils font face aussi à certains enjeux liés à la sécurité alimentaire. Ceux-ci visent maintenant les nouvelles technologies qui se rapportent aux méthodes de production ; nous parlons donc de la qualité et de la sûreté de la consommation des aliments qui se retrouvent dans les assiettes de la population : il s'agit de la sécurité alimentaire dans le sens de *food safety*.



La carte de la Sécurité Alimentaire.
Source : www.fao.org

Étant donné la découverte de ce nouveau volet, nous pourrions croire à l'existence d'une sorte de sécurité alimentaire pour les pays développés et d'une autre pour les pays en voie de développement. Ce n'est pas tout à fait vrai. Ces deux approches du même concept s'avèrent complémentaires, la première des deux étant la plus élémentaire. Ainsi, une fois garanti l'accès à la nourriture, il faut ensuite garantir la salubrité et la qualité de celle-ci. En fait, c'est la seule façon qui existe d'appliquer la définition de sécurité alimentaire proposée par la Déclaration de Rome⁶.

En ce sens, tous les acteurs de la scène internationale ont leur rôle à jouer. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui est l'organisation concernée par excellence, n'est plus la seule institution impliquée. D'un côté, on remarque une série de nouveaux accords, organisations et ententes internationaux qui tentent de faire leur part. Nous citerons, en guise d'exemple le *Protocole sur la préservation des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique*. D'un autre côté, d'autres organisations internationales préexistantes se sentent impliquées compte tenu de l'ampleur du nouveau discours alimentaire. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) participe avec la FAO à l'élaboration d'un

programme pour la sécurité alimentaire ainsi que dans l'instauration de normes alimentaires qui entament un processus de vulgarisation par rapport à la sûreté des aliments (Codex Alimentarius)⁷. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a rédigé et mis en vigueur une série d'accords qui a pour objectif l'incorporation de la sécurité alimentaire parmi ses préoccupations primordiales : *l'Accord sur l'Agriculture*, *l'Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires* et *l'Accord sur les obstacles techniques au commerce*. L'Union Européenne a mis sur pied une politique de sécurité alimentaire et une autorité compétente en la matière a été instaurée ; cette politique ne vise pas seulement ses pays membres, mais elle compte un volet de coopération avec les pays en voie de développement.

2. La sécurité alimentaire et le développement durable

L'implication des différentes entités internationales et la création de nouveaux instruments juridiques ont pour objectif le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale. Ceci est une conséquence de l'intime relation qui l'unit au développement durable ; cette liaison ne manque pas de mettre en exergue les effets de la situation alimentaire actuelle sur la sécurité mondiale.

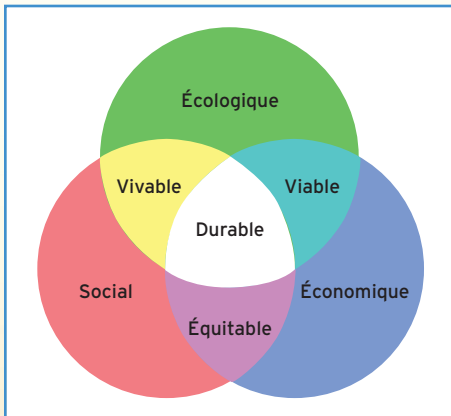
4. Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale. Plan d'action du sommet mondial de l'alimentation. Paragraphe 1. Document en ligne : <http://www.fao.org/DOCREP/003/W3613F/W3613F00.HTM>

5. Seguridad alimentaria y nutricional, conceptos básicos. Programa Especial para la Seguridad Alimentaria. PESA. Centroamérica. Ministère des affaires étrangères et de coopération. Gouvernement d'Espagne. FAO. Document en ligne : <http://www.pesacentroamerica.org/biblioteca/conceptos%20pdf.pdf>

6. *Op. cit.* note 4.

7. http://www.codexalimentarius.net/web/index_fr.jsp

Le développement durable est réalisé lorsque trois sphères d'action se trouvent en équilibre parfait : le facteur social, le facteur environnemental et le facteur économique. Voici une figure qui l'illustre⁸ :



Il n'est pas difficile de comprendre, en observant cette figure, que l'alimentation trouve une place au cœur du concept de « développement durable », qu'au même temps, la sécurité mondiale dépend du maintien de cet équilibre délicat. Effectivement, chacune de ces sphères aborde un aspect différent de la sécurité alimentaire en tant qu'idée globale et interagit avec les autres. Ainsi, un problème affectant une sphère va nécessairement avoir des conséquences sur les autres.

Tout d'abord, l'aspect économique vient nous rappeler que la première cause de la sous-alimentation mondiale est la pauvreté. Celle-ci entraîne une pénurie de stocks dans un pays ou une région donnée, ou bien, le manque d'accessibilité individuel aux stocks, qui quoique existants, se trouvent hors de portée économique de certains membres de la société. Cette situation entraîne de nombreux conflits internes relatifs au contrôle et à la distribution des ressources alimentaires disponibles. À ce sujet, nous pourrions ajouter que les échanges internationaux s'avèrent une solution viable au manque de stocks dans les pays d'économies émergentes ; de plus, le système économique international pourrait encourager fortement le développement des agricultures de ces pays par le biais d'une coopération au niveau technique et social.

Ensuite, la sphère environnementale (écologique) reflète le fait que la sûreté de la consommation des aliments découle surtout des méthodes de production et de cueillette – incluant les

technologies développées pour augmenter la production ; bien que le traitement pour la conservation des denrées et les normes de stockage aient aussi une grande importance à ce sujet. De plus, le changement climatique – une partie très importante du débat environnemental actuel, a un effet direct sur la maîtrise de l'eau, qui est un élément indispensable de la sécurité alimentaire⁹ et qui est déjà une source de problèmes de sécurité dans plusieurs pays africains. La constance et la qualité dans la production d'aliments sont aussi liées de manière très étroite à l'environnement. Alors, l'habilitation et la conservation des terres de culture et l'exploitation des ressources naturelles font partie, entre autres, des éléments de la sécurité alimentaire qui trouvent aussi leur place dans cette sphère.

Le volet social de l'alimentation est également incontestable. Celui-ci se trouve à l'origine des comportements sociaux les plus importants et les plus divers. La religion, le savoir-faire et l'organisation sociale et du travail d'un peuple sont fortement influencés par la

Ensuite, la sphère environnementale (écologique) reflète le fait que la sûreté de la consommation des aliments découle surtout des méthodes de production et de cueillette

consommation des produits qui sont typiquement disponibles dans sa région. Or, l'absence de sécurité alimentaire dans certains segments de la société (chez les pauvres, les handicapés, les orphelins, les immigrants, les personnes âgées, entre autres) provoque des phénomènes tels que : la discrimination qui engendre la ségrégation et les affronts entre ethnies, la migration illégale qui

met en péril la sécurité des frontières, le sous-emploi qui entraîne l'illégalité et la criminalité, la prostitution infantile, la violence, la mendicité, etc. Ces phénomènes découlant du manque de sécurité alimentaire créent un environnement d'insécurité et se trouvent à l'origine d'hostilités nationales et internationales.

De cette façon, nous sommes en mesure de démontrer que toute ingérence qui porte atteinte au développement durable (par exemple les guerres, les désastres naturels, la dégradation de l'environnement, la corruption, l'instabilité politique et l'inégalité) serait en mesure de menacer la sécurité alimentaire. Donc, l'influence entre la sécurité alimentaire et la sécurité mondiale se réalise dans les deux sens, c'est pour cela que de nos jours, l'on estime que chaque entité politique, nationale ou internationale, a la responsabilité morale de s'engager dans le combat pour l'atteinte et la préservation de la sécurité alimentaire, en utilisant au mieux ses moyens dans sa sphère de compétence.

3. La sécurité alimentaire et la sécurité mondiale : compromis ou alliance ?

Il est clair que les éléments qui font partie intégrante de la sécurité alimentaire ont un impact direct sur l'organisation socioéconomique, la stabilité sociopolitique et, en conséquence, sur la souveraineté des États. Une diminution de la sécurité alimentaire peut causer des problèmes politiques, sociaux et économiques, pouvant mettre en péril la stabilité des États visés et leur participation dans le dialogue international.

La véritable paix sociale est souvent une émanation de la stabilité. Celle-ci dépend en grande partie de la capacité d'un État à combler les besoins de sa population. L'alimentation représentant évidemment le besoin le plus élémentaire ; et l'autonomie alimentaire constitue pour les États un objectif fondamental dans ce sens. Dans cet ordre d'idées, la sécurité alimentaire devient une composante essentielle de la sécurité. ■

8. Tiré de : http://fr.wikipedia.org/wiki/Développement_durable

9. Jacques, DIOUF. (Directeur Général de la FAO). Communication : «L'irrigation clé de la sécurité alimentaire en Afrique». FAO. Rome. 15 Décembre, 2008.

Pour en savoir plus...

- Programme spécial pour la sécurité alimentaire:
<http://www.fao.org/spfs/spfs-home/fr/>
- Forum sur le droit à l'alimentation:
http://www.fao.org/righttofood/index_fr.htm
- La sécurité alimentaire et le commerce international (agriculture):
http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/agrm3_f.htm
- La sécurité alimentaire et le commerce international (food safety):
http://www.wto.org/french/tratop_f/spf_f/spf_f.htm
- La sécurité alimentaire et la santé:
<http://www.who.int/topics/fr/index.html>
- Paix et sécurité alimentaire:
http://www.oxfamsol.be/fr/rubrique.php?id_rubrique=79

Saviez-vous que ?

- 852 millions de personnes à travers le monde souffrent de faim chronique et de sous-alimentation.
- La faim dans le monde est due aux problèmes de distribution de la richesse plutôt qu'à l'insuffisance de la production de denrées alimentaires.
- Les États-Unis gaspillent 45 millions de tonnes d'aliments par année.
- L'obésité est aussi un problème de sécurité alimentaire.
- 1.2 milliard de personnes à travers le monde souffrent d'obésité.

Activités publiques organisées par les HEI

Du dimanche 24 mai	École internationale d'été sur les terrorismes <i>Un ou des terrorismes? Quels acteurs, quelles causes, quels risques?</i>
au samedi 30 mai 2009	Présenté par l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval, en collaboration avec le centre de recherche universitaire Programme Paix et sécurité internationales et la Chaire de recherche du Canada sur les conflits identitaires et le terrorisme.
Jeudi 28 mai 2009	Conférence grand public Présentée par l'Institut québécois des hautes études internationales <i>Terrorisme et société civile: les ONG sont-elles les amies des terroristes?</i> M. Pascal Legault , coordonnateur « guerre contre le terrorisme » à Amnesty internationale Canada M. Pascal Paradis , directeur général d'Avocats sans frontières Canada 19 h 30, l'Atrium de l'Édifice La Fabrique, 295 Boul. Charest Est
Du lundi 29 juin	École internationale d'été sur la diplomatie québécoise
au samedi 4 juillet 2009	Présentée par l'Institut québécois des hautes études internationales et l'IEP de Bordeaux, IEP de Bordeaux (France) <i>Diplomatie ou para-diplomatie? Les États non souverains peuvent-ils exercer des relations internationales? Lesquelles? À quelles conditions?</i>

Pour plus d'informations sur ces activités contactez le Programme Paix et sécurité internationales à l'adresse suivante: psi@hei.ulaval.ca

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne sauraient être attribuées au Programme Paix et sécurité internationales, à l'Institut québécois des hautes études internationales ou aux personnes responsables de la publication de Sécurité mondiale.

The opinions expressed in this paper belong solely to the author and are not to be attributed to the Programme Paix et sécurité internationales, the Institut québécois des hautes études internationales or the persons in charge of the Sécurité mondiale publication.

Sécurité mondiale

- **Rédacteur:** Professeur *Olivier Delas*
- **Assistante de rédaction:** *Oana Tranca*
- **Publiée par:** Le Programme Paix et sécurité internationales
Gérard Hervouet, Directeur
Institut québécois des hautes études internationales (HEI), Université Laval
- **Supervision éditoriale:** *Claude Basset*
- **Conception et réalisation graphique:** *Alphatek*
Le bulletin **Sécurité mondiale** est accessible sur Internet à l'adresse suivante: www.psi.ulaval.ca
Pour informations: 41 8 656-7771